





## Pourquoi (s')investir dans nos projets ?

-  Pour participer à un **projet de territoire**, favorisant les retombées économiques locales.
-  Pour **développer des énergies renouvelables**, locales et non émettrices de gaz à effet de serre.
-  Pour **donner du sens** à votre épargne.
-  Pour **créer du lien social** entre les citoyens du territoire, et avec les collectivités et les entreprises locales.

## Comment (s)investir dans nos projets ?



### Devenez actionnaire

Devenez actionnaire de la société ! Votre prise de participation vous octroiera un droit de vote et permettra à la société de détenir des fonds propres lui permettant de financer ses projets ! Une action : 50 €



### Proposez un toit

Vous connaissez une grande toiture bien orientée ? Prenez contact avec nous ! Nous nous occuperons de toutes les démarches pour l'équiper de panneaux photovoltaïques.



### Rejoignez-nous !

Quelles que soient vos compétences et vos disponibilités, rejoignez l'équipe de bénévoles pour faire avancer nos projets !



### Suggérez-nous de nouveaux projets !

Vous avez une idée pour participer à la transition énergétique sur votre territoire ? Venez nous en parler !

## En savoir plus



Rendez-vous sur notre site [rance-emmaude.centralesvillageoises.fr](http://rance-emmaude.centralesvillageoises.fr) pour en savoir plus sur nos projets, suivre nos actualités, recevoir notre bulletin. Contactez-nous par mail à [rance-emmaude@centralesvillageoises.fr](mailto:rance-emmaude@centralesvillageoises.fr) ou par téléphone au **07 49 31 28 48**

CVRE RCS 904 926 672

Imprimé en France sur papier recyclé – Ne me jetez pas, faites-en profiter quelqu'un d'autre !

## Projets solaires citoyens Agissons ensemble pour la transition énergétique de notre territoire



## Qui sommes nous ?

**Centrales Villageoises Rance Émeraude (CVRE)** est une société citoyenne portant des projets collectifs de production locale d'énergie renouvelable.

Créée en 2021 à l'initiative de l'association **Émeraude Transition Énergétique**, elle associe les citoyens, les collectivités et les entreprises du territoire au sein d'une structure à gouvernance coopérative.

En mars 2024 nous comptons 110 actionnaires et 110 400 € de capital.

Nous sommes adhérents au réseau breton



La Vicomté Sur Rance



Lanvallay école Farandole



Lanvallay Centre Technique Municipal



Plouër Sur Rance

Retrouvez tous nos partenaires sur notre site,

Nos actionnaires institutionnels principaux :



# Nos objectifs, nos projets

## Pour quoi ?

Notre objectif est de développer **les énergies renouvelables** sur notre territoire, le futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude.

## Avec qui et pour qui ?

### Chacun peut être acteur !

La gouvernance de la société est coopérative et à majorité citoyenne. La société travaille de concert avec les acteurs locaux pour contribuer à atteindre les objectifs énergétiques du territoire.

## Comment ?

Nous équipons des toitures publiques ou privées avec des **panneaux photovoltaïques**. Nous exploitons ces installations et valorisons l'énergie électrique en la vendant à un fournisseur ou à des consommateurs locaux dans le cadre d'opérations d'**Auto Consommation Collective**.

Les bénéfices issus de la vente d'énergie sont réinvestis dans des nouveaux projets et permettent la rémunération des actionnaires.

# Produire local, Consommer local

## Les Boucles Villageoises Rance Émeraude

Au fur et à mesure de la mise en service de nos installations, nous allons pouvoir proposer à des consommateurs, habitant à proximité, de nous acheter une partie de l'énergie produite. Ce sont les Boucles Villageoises Rance Émeraude



Les Boucles Villageoises  
RANCE ÉMERAUDE

## Gagnant – Gagnant !

Ce mode de valorisation est gagnant - gagnant :

- pour les consommateurs qui peuvent bénéficier d'énergie verte et locale à un tarif possiblement intéressant pour eux, et stable dans la durée.

- pour notre société citoyenne qui peut valoriser ainsi une partie de l'énergie produite à un tarif supérieur à celui de la revente à un fournisseur.

- pour les communes partenaires qui mettent à disposition leurs toitures. Leurs bâtiments communaux et certains de leurs concitoyens seront les bénéficiaires de nos projets communs.

# Le modèle des Centrales Villageoises


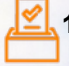


Le modèle des Centrales Villageoises est porté par une charte qui repose sur 4 piliers :



**Approche territoriale** : implication au sein d'un bassin de vie commun, en cohérence avec les objectifs climat du territoire et avec le soutien des collectivités.



**Gouvernance citoyenne partagée** : implication des citoyens et gouvernance de type coopérative.  **1 personne =  1 voix !**



**Retombées économiques locales** : les projets recherchent une viabilité économique modérée mais pérenne, profitant aux habitants, aux entreprises locales et aux collectivités.



**Démarche de qualité** : accompagnement professionnel aux étapes clés des projets.

## Un réseau d'échange de compétences

Le réseau des Centrales Villageoises est organisé autour d'une association nationale. L'association **anime le réseau et apporte un support** aux Centrales Villageoises grâce à **une boîte à outils complète**.

Les nombreux échanges entre les collectifs permettent de partager l'expérience et **les compétences accumulées**.

L'Association des Centrales Villageoises est membre d'



ÉNERGIE  
PARTAGÉE

## Le réseau des Centrales Villageoises en chiffres (2024)



**69 territoires engagés**



**> 14 M€ investis**



**7250 actionnaires**

**500 installations**

**11 MWc installés**